

Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse propose d'imiter les Québécois

Truro, N.-É. (PC)

Le premier ministre Don Cameron, de la Nouvelle-Écosse, a demandé aux habitants des provinces de l'Atlantique, hier, d'imiter les Québécois et de déterminer ce qu'ils attendent de la confédération canadienne.

S'adressant à des directeurs de journaux de la région, M. Cameron a été très franc: «La confédération, a-t-il dit, n'a pas fonctionné pour nous et nous refusons tout simplement de l'admettre».

Il a poursuivi: «Il y a 100 ans que nous sommes une région démunie. Est-ce réellement de cette façon qu'on conçoit la confédération?»

Le premier ministre a rappelé, par exemple, que c'est le gouvernement fédéral qui établit les normes des soins de la santé et de l'éducation au Canada. Mais en Nouvelle-Écosse seulement, depuis 1982, Ottawa a réduit son aide aux soins de la santé et à l'éducation de 1,2 milliard \$.

Il est temps que les Canadiens de l'Atlantique commencent à protester, s'est-il exclamé.

«Faisons comme le Québec. Établissons ce que nous voulons d'une nouvelle confédération. Au lieu d'accuser les Québécois de tout demander, reconnaissons qu'ils ont été assez habiles pour déterminer leurs besoins — d'être un partenaire dans ce pays — et que nous devrions faire la même chose.»

Selon lui, un trop grand nombre de leaders ont pris position trop rapidement sur la constitution. Au lieu de durcir leurs positions, les premiers ministres provinciaux devraient écouter l'opinion publique.

«Ce qui m'inquiète, c'est qu'un grand nombre de politiciens veulent donner l'impression, de nos jours, qu'ils vont assurer le leadership sur cette question.

«Ils s'enferment dans une position si rigide qu'il est difficile de reculer par la suite. Avez-vous jamais vu un politicien qui se plaît de reculer d'une position qu'il a prise?»

L'ombre de Vander Zalm plane au-dessus du remaniement

Victoria (PC)

L'ombre de Bill Vander Zalm a plané, hier, au-dessus du remaniement ministériel qu'a effectué son successeur à la tête du gouvernement de la Colombie-Britannique, Mme Rita Johnston.

M. Vander Zalm a dû démissionner, il y a quelque temps, après avoir été trouvé en conflit d'intérêts dans ses affaires personnelles, contrevenant ainsi aux règles d'éthique qu'il avait lui-même imposées.

Réduisant son cabinet de 22 à 19 ministres, Mme Johnston a ramené MM. Dave Mercer et Graham Bruce, qui avaient tous deux quitté le caucus créditiste, en novembre 1989, en protestant contre le leadership de M. Vander Zalm. Ils étaient retournés plusieurs mois plus tard.

Deux anciens ministres, éclaboussés par des scandales, ont par ailleurs été rejetés par la nouvelle première ministre. Il s'agit de MM. Cliff Michael, pris lui aussi dans une affaire de conflit d'intérêts, et Bud Smith, qui a démissionné pour une question d'écoute électronique.

Mme Johnston n'a pas fait appel, a-t-on noté, à Mme Grace McCarthy, qui a quitté le cabinet en 1988 à la suite d'un différend avec M. Vander Zalm. On croit qu'elle sera candidate au congrès à la direction du parti, en juillet, tout comme la première ministre provisoire.

«Je m'attends aux meilleurs standards de conduite privée et publique de tous les membres de ce conseil exécutif en tout temps, a déclaré Mme Johnston. Les électeurs de la Colombie-Britannique exigent et méritent rien de moins.»

La nouvelle première ministre a demandé aux gens de juger son gouvernement sur ce qu'il fait, non sur ses promesses. Joignant le geste à la parole, Mme Johnston a annoncé une révision immédiate des recommandations de la récente commission d'enquête sur l'éducation et de tous les prêts et subventions, sauf en agriculture.

«En attendant, toutes les demandes d'aide financière qui n'ont pas été complètement examinées seront bloquées», a tranché Mme Johnston.

Le leader néo-démocrate Mike Harcourt a qualifié ce remaniement de «faible et dernière tentative pour se hisser au pouvoir». «Vous regardez au fond du baril, a-t-il dit, et il ne reste même plus une pomme pourrie.»

Les élus pourraient désobéir à la loi, menace l'UMRCQ

Montréal (PC)

Si l'actuel projet de transfert des responsabilités entre Québec et les municipalités ne subit aucune modification substantielle d'ici juin, les électeurs de 1200 municipalités représentant deux millions de Québécois seront invités, dans le cadre d'un référendum ou d'une élection, à se prononcer contre cette réforme, et donc à refuser que leurs élus municipaux décrètent les hausses de taxes nécessaires pour payer la facture.

C'est ce qu'a déclaré hier au quotidien Le Devoir le président de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ), M. Roger Nicolet.

«Si on se rend compte en mai ou juin, lorsque le ministre déposera son projet de loi, qu'il a été impossible de le convaincre de faire preuve d'un peu plus d'ouverture dans ce dossier, les membres de l'UMRCQ s'adresseront directement au peuple».

Comment? En profitant des prochaines élections municipales de novembre pour demander aux citoyens

s'ils veulent payer l'importante hausse de taxes qui découlera de la réforme Ryan. Ou encore, dans le cas des villes où aucune élection est prévue, en organisant des référendums.

L'UMRCQ représente 1200 municipalités de 5000 habitants et moins. Cela signifie qu'en principe près de deux millions de Québécois pourraient être invités à se prononcer à l'automne sur le projet de réforme du ministre Ryan. Un projet qui coûtera des centaines de millions de dollars aux villes.

Pression énorme

«Dans les deux cas, prévoit M. Nicolet, cela va créer une pression énorme sur le gouvernement. Est-ce que ce sera suffisant pour amener Québec à réévaluer l'impact catastrophique de son projet? Je l'ignore. Mais, chose certaine, l'image du gouvernement va en prendre un coup».

Le président de l'UMRCQ précise que ses membres seront libres de tenir ou non ces consultations populaires, mais qu'à son avis la très grande majorité ira de l'avant.

Après avoir consulté les membres



Roger Nicolet, président de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec.

de son exécutif vendredi dernier, M. Nicolet en est venu à la conclusion que le mouvement de contestation contre le projet Ryan n'avait pas encore rejoint le simple citoyen, «qui

continue de penser qu'il s'agit d'une simple chicane entre paliers de gouvernement».

«L'appui de la population est maintenant devenu nécessaire, note-t-il, car M. Ryan refuse systématiquement toute discussion de fond sur son projet».

Aucune question n'a encore été formulée dans l'éventualité d'un référendum. En fait, il pourrait y avoir autant de questions qu'il y aura de référendums. Toutefois, précise M. Nicolet, celles qui seront retenues par les différentes municipalités de l'UMRCQ iront toutes dans le même sens: Voulez-vous, oui ou non, assumer les coûts de la réforme Ryan?

Dans l'éventualité où ils refuseraient de le faire, le président de l'Union croit que les maires et conseillers démissionneront en bloc, ou désobéiront à la loi en refusant de voter les hausses de taxes nécessaires pour prendre en charge les nouvelles responsabilités que Québec veut leur donner.

«Ils n'auront pas d'autres choix, soutient-il. S'ils ne veulent pas trahir les résultats d'un vote opposé à la ré-

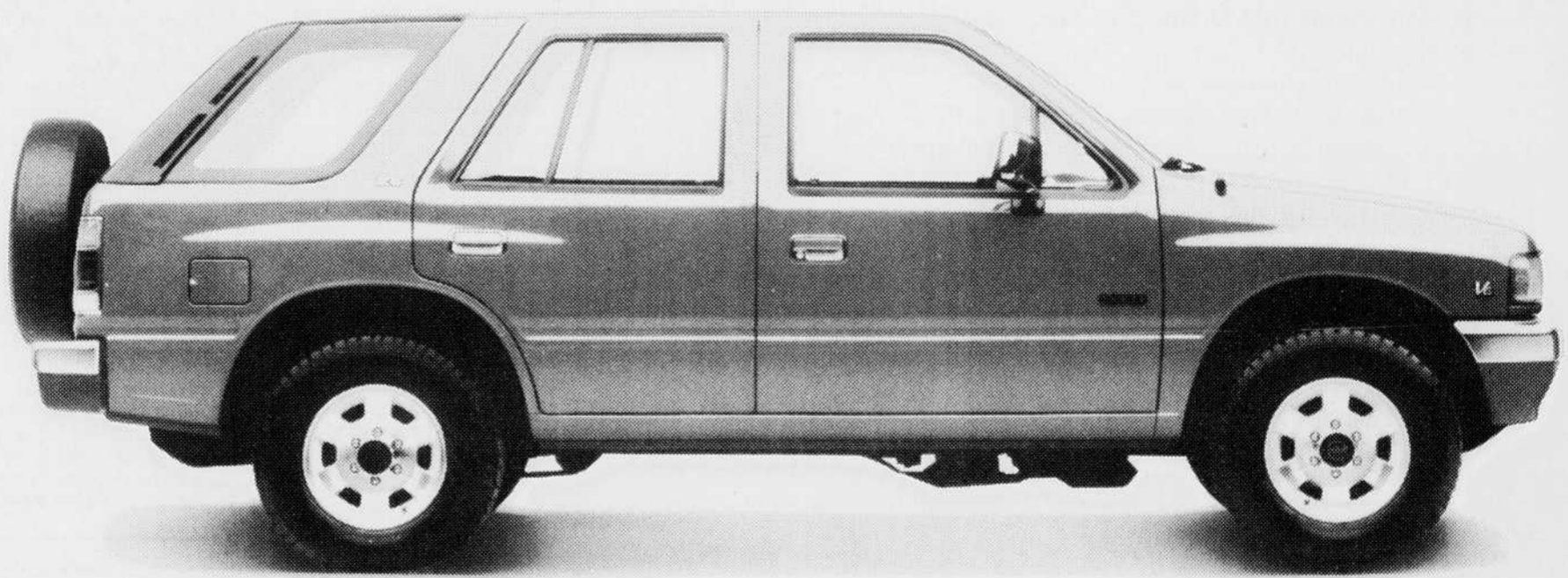
forme, ils ne pourront rester en poste et voter les hausses de taxes nécessaires. Et s'ils restent, leur refus de créer de nouvelles hausses de taxes les amèneront à désobéir à la loi puisqu'ils ne seront pas capables d'assumer les responsabilités que M. Ryan veut leur donner».

Selon lui, certaines régions particulièrement affectées par la réforme n'hésiteront pas à désobéir à la loi. Il cite les cas de l'Abitibi et de Gaspé, «qui en ont beaucoup sur le cœur».

Pendant, il prévoit qu'une majorité de ces membres démissionnerait.

«Ce serait moins drastique que le refus d'obéir à la loi, mais l'impact serait important parce que dans les petites municipalités il n'y a généralement pas grand-monde qui veut siéger au conseil de ville. Or, si on ne peut remplacer les démissionnaires, il faudra songer à mettre ces villes sous tutelle. De quoi embarrasser un gouvernement».

Belle et rebelle.



C'est la nouvelle trouvaille d'Isuzu: le Rodeo S pour 16 995 \$*
Transport, préparation et plein d'essence inclus.

Le Rodeo, c'est la combinaison de robustesse et d'élégance. Sa suspension haute technologie et sa direction assistée font bonne route en ville et à la campagne en tout confort.

De plus, les modèles S et LS à 2 roues motrices et le modèle XS à 4 roues motrices offrent un espace de rangement de 74,9 pi³ et mettent à rude épreuve vos croyances concernant le tout-terrain.

Faites l'essai d'un Rodeo. Vous verrez qu'un tout-terrain peut être aussi robuste à la campagne que docile à la ville.

Les mordus de la robustesse pourront aussi profiter des remises Passeport et obtenir le Pickup Spacecab XS pour 11 715 \$* et le Trooper XS pour seulement 18 500 \$*. Cette offre est d'une durée limitée.

*Prix basé sur le PDSF moins 750\$ de remise de Passeport et moins 619\$ de rabais de votre concessionnaire Passeport (pour le Rodeo S). Cependant, l'acheteur peut choisir la remise Passeport ou le financement GMAC. Le concessionnaire peut vendre moins cher. Aussi disponible, remise de 500\$ du Programme Premier acheteur sur le Pickup Spacecab XS. Détails chez votre concessionnaire Passeport. Taxes en sus.

Nous savons ce que vous voulez.



L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES PASSEPORT DU QUÉBEC.

Passeport Sherbrooke
4880, boul. Bourque, Rock Forest
Tél.: (819) 823-1400

Passeport Bois-Francs
434, Notre-Dame Ouest, Victoriaville
Tél.: (819) 758-2929

Passeport Drummondville
825, boul. St-Joseph, Drummondville
Tél.: (819) 477-2323

Forum

ÉDITORIAL

Une difficile intégration

Jacques PRONOVOST

La Commission scolaire catholique de Sherbrooke vit actuellement des moments difficiles à la suite de son projet d'intégration d'élèves ayant des troubles de conduite et de comportement.

Les parents des enfants en difficulté d'apprentissage autant que ceux des enfants des classes régulières de même que les enseignants et leur syndicat ont tous pris position contre le plan d'intégration préparé par M. Marcel Robidas. Ils demandent maintenant un moratoire estimant entre autres qu'ils «se font passer un sapin en douce». Si la plupart des gens concernés se sont dits en accord sur le principe de l'intégration de ces jeunes avec ceux des classes régulières, c'est contre l'application rapide de cette réforme et les modalités retenues pour sa mise en place qu'ils en ont.

On parle ici d'élèves d'une intelligence normale mais qui présentent des problèmes d'apprentissage liés à des comportements non adaptés.

Le problème est important, la réflexion nécessaire et l'information indispensable.

La Commission scolaire et son directeur général, M. Gilles Taillon, fondent leur action sur la conclusion d'une étude «recherche-action» menée depuis deux ans à la CSCS, affirmant que les élèves en difficulté d'apprentissage n'ont que peu de chances de s'en tirer s'ils ne sont pas placés en situation normale. Près de 80 % d'entre eux seraient des décrocheurs potentiels au secondaire. En les intégrant, les responsables de la CSCS espèrent réduire ce taux de décrochage à 40 %.

L'objectif est louable, le principe acceptable mais la mécanique est discutable. Or, on voit bien dans le cas présent que les parents n'ont pas été suffisamment informés, préparés, intégrés à l'action pour qu'elle puisse être réalisable rapidement. On a plutôt l'impression d'assister, comme dans d'autres domaines, au phénomène de rejet: «pas dans ma cour».

Le phénomène semble cependant irréversible. Le principe de l'intégration des clientèles en difficulté doit être abordé de face. Dans une prochaine étape ce sont les enfants présentant des handicaps intellectuels ou physiques qu'il faudra intégrer.

Pour cela, la population doit être adéquatement informée et mise dans le coup. S'il faut retarder le projet pour qu'il soit mieux compris et accepté, s'il faut le modifier pour qu'il soit mieux adapté aux besoins, qu'on le fasse. Sinon qu'on l'explique encore. Pour le bien de l'enfant... en difficulté ou non.

Les riches qui jouent; les pauvres les regardent

Jean-Guy DUBUC

Hier après-midi, à Montréal, s'ouvrait la saison de baseball. Une foule d'amateurs s'est rendue au stade olympique pour applaudir les Expos de Montréal et de tout le Québec. Le commentateur de télévision Claude Raymond avait dit: «Espérons que la foule va bien accueillir nos joueurs, car ils ont besoin d'encouragement...»

Oui, il faut les encourager pour leur donner du coeur à l'ouvrage: imaginez, certains d'entre eux ne touchaient que 15 000 \$ pour leur après-midi de travail. S'il fallait que la foule les laisse à eux-mêmes, ils pourraient se sentir délaissés et ne pas travailler aussi bien qu'ils devraient...

Aberrant, mais vrai. A 10 000 ou 15 000 \$ par jour, il faut les encourager pour être sûr qu'ils vont convenablement jouer. Passez le message à votre patron au bureau, demain. Et attendez la réaction.

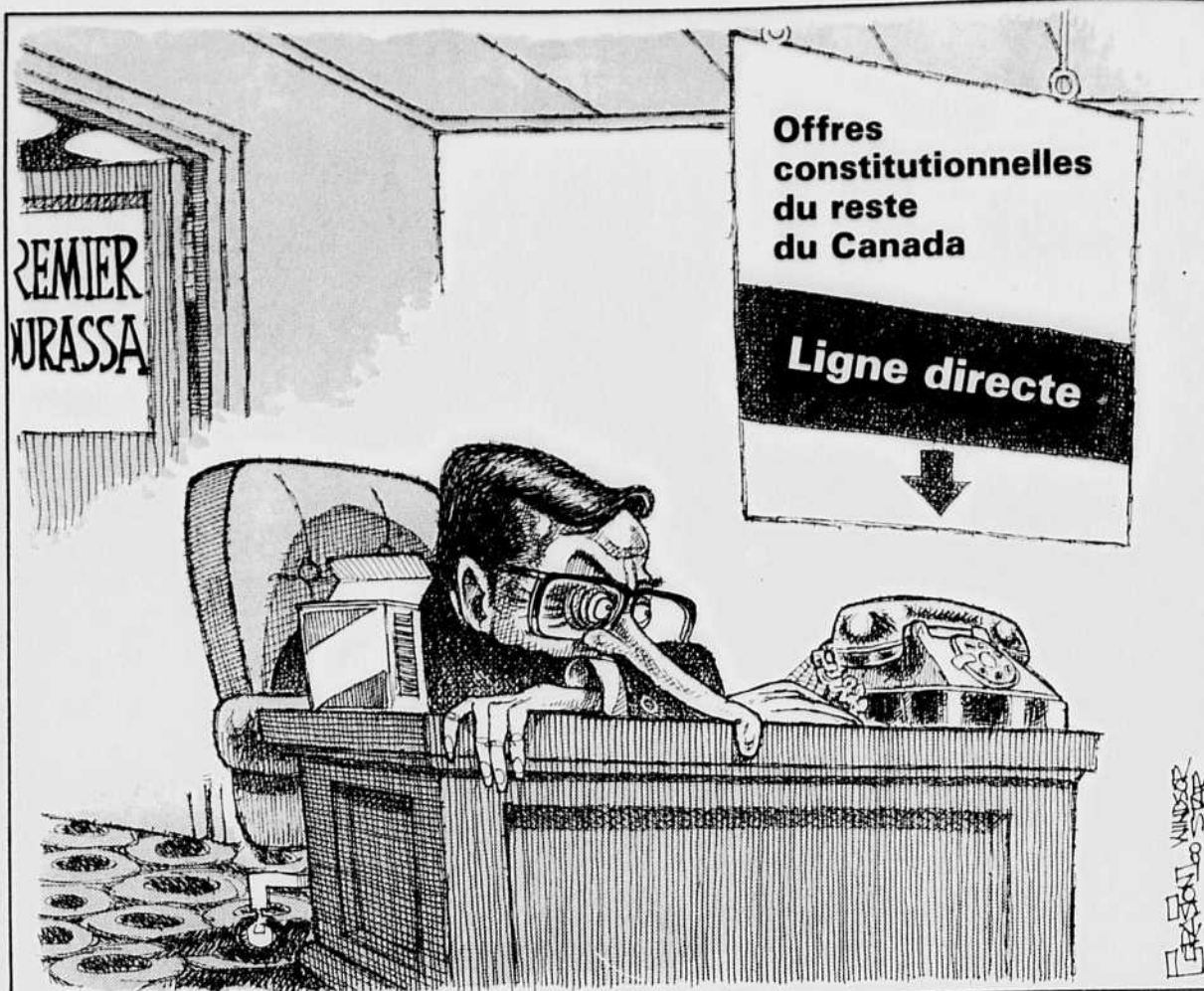
Bien sûr, il ne s'agit pas de discréditer le sport professionnel, de jeter la pierre à ses amateurs et de blâmer ces joueurs qui gagnent chaque semaine des sommes dont plusieurs se satisfont pour un an. Pas même question de critiquer l'organisation montréalaise qui fait ce qu'elle peut pour se doter d'une équipe gagnante et offrir au Québec un spectacle de niveau international.

Mais il faut bien s'arrêter un instant et se demander s'il est normal, pour une société pleine de misères, de se payer des jeux qui lui coûtent le pain des autres. Qu'est-ce qui peut bien pousser cette société relativement raisonnable à se plaindre du chômage, des fermetures d'usines, des fermetures de commerces, de la TPS et des taxes municipales alors qu'elle semble prête à donner sa chemise pour des joueurs de hockey ou de baseball qu'il lui faut encourager, en plus, pour qu'ils fassent leur boulot?

La réponse est peut-être dans celle d'un enfant qui disait récemment au sujet d'une vedette de hockey: 'C'est mon idole et je l'adore beaucoup...' Cet enfant-là n'a pas inventé les mots qu'il disait: il répétait ce que les adultes lui apprenaient. Aux nouvelles divinités, il faut tout sacrifier.

Au moment où les Québécois s'apprentent à faire un choix politique de toute première importance, il est sûrement bon de scruter leurs choix de société, leur hiérarchie des valeurs et les qualités humaines qu'il veulent bien honorer. Il suffit que quelques joueurs d'un certain talent requièrent des sommes d'argent énormes pour que nous mettions la main à la poche sans poser de question. Pour le bon sens, le bon jugement, on repassera: 'the show must go on'.

Il n'est peut-être pas utile de tirer des conclusions immédiates: mais en attendant, on peut réfléchir à ce que nous sommes.



TRIBUNE LIBRE

Précisions sur le procès de Naessens

M. le Rédacteur en chef

Je désire attirer votre attention sur un article rédigé par Jacques LeMoine et intitulé «Naessens demande l'arrêt des procédures à son endroit (le délai raisonnable est invoqué)», qui a paru dans le journal La Tribune du 20 mars 1991. On faisait ici référence à la cause présidée par le juge Yvon Roberge le 19 mars dernier.

Tel que je le mentionnais dans une lettre antérieure, il demeure essentiel que le public reçoive une qualité d'information précise et factuelle, ce qui semble difficile lorsqu'il est question du dossier Naessens dans La Tribune.

En particulier, le contenu des quatre derniers paragraphes de cet article nous a semblé s'éloigner de beaucoup du débat initial, soit le «délai raisonnable».

Par exemple, dans la troisième colonne de cet article, le journaliste résume les antécédents judiciaires de Gaston Naessens à deux mentions seulement. Lorsqu'il fait référence à l'acquiescement de ce dernier, lors du «procès retentissant d'accusations de négligence criminelle et de lésions» impliquant deux dames, il omet cependant de préciser que Gaston Naessens plaide coupable à dix infractions de pratique illégale de la médecine relatives à cette même cause, de nouveau devant le juge Roberge, le 13 juin 1990. De plus, M. LeMoine fait mention du 1er décembre 1990 comme date du procès où M. Naessens fut acquitté, alors que le jury a rendu sa décision le 1er décembre 1989. Par conséquent, à cause de cette erreur, le lecteur ne peut être informé du fait que le plaidoyer de culpabilité de Gaston Naessens a été déposé six mois après le fameux «procès retentissant».

N'aurait-il pas été plus sage, de la part de votre journaliste, de s'enquérir auprès d'un représentant de Santé et Bien-être (Canada) afin de confirmer ou d'infirmer «le nombre (réel) de patients pour qui l'on a autorisé le 714-X». Et dans quel but réel: «à titre expérimental» ou en tant que «médicament humanitaire» dans les cas de cancer en phase terminale?

Nous nous demandons également s'il est pertinent de mentionner «la gratuité» d'un produit non approuvé et non éprouvé.

Un autre article, celui-là intitulé «La cause de Naessens est ajournée au 8 mai», est paru dans La Tribune

du 22 mars dernier et traite de cette même cause reportée «pour délai raisonnable». Nous vous référons particulièrement au dernier paragraphe qui, selon nous, donne beaucoup plus l'impression de publiciser les théories et projets de Monsieur Naessens que de commenter ce débat juridique.

Nous sommes d'avis qu'il est important d'apporter une rectification des faits énoncés dans cet article du 20 mars dernier, si l'on veut respecter le mandat du journaliste qui consiste à transmettre des informations scrupuleusement justes à son public. Le président et secrétaire général, Augustin Roy, md

Pour une nouvelle constitution

Le «Forum du Citoyen» demande aux Canadiens d'exiger ce que le Canada représente pour eux. Il s'informe s'ils veulent bien faire les compromis nécessaires pour avoir un pays qui répondrait à leurs attentes pour aujourd'hui et demain.

Nous sentons bien que nos dirigeants politiques devraient, par certains compromis, donner le pas et pour tout le Canada, nous proposons une nouvelle approche de certains aspects du leadership. Nous souhaitons vivement que chaque canadien considère attentivement des propositions suivantes:

Une nouvelle constitution canadienne exigerait de hauts standards de gouvernement dans tous les paliers du service — fédéral, provincial, municipal, et de travail — du plus haut poste à la position la plus humble de la société.

Nos gouverneurs politiques et publics devront être patriotes, intègres, dignes de confiance, honnêtes, incorruptibles et concernés par le bien-être de chaque individu.

Une nouvelle constitution devra contenir des limites supérieures pour tout salaire et rémunération payés aux dirigeants des services publics, en coupant considérablement les présents niveaux de salaire, et encore plus les hauts paliers de gouverne-

ment. Les ratios d'augmentation devront être proportionnels à l'accroissement du niveau de la vie. Il devra y avoir des limites aux rémunérations faites aux élus des commissions gouvernementales, car certaines de ces rémunérations sont exagérément hautes et inacceptables.

Il ne devra pas y avoir de coulage comme les remboursements de compte de dépense et personne ne pourra circonvenir les lois pour se permettre ces compensations. Ces hauts salaires et hautes pensions gouvernementales attirent depuis trop longtemps des gens impropres à gouverner. Les pensions devront être proportionnelles aux services rendus au pays ou aux communautés et proportionnelles aux années de services rendus. Les membres des services publics ne devront pas être éligibles à quelque pension avant une période de trente (30) années, depuis le début de leur mandat. Ou bien, lorsque l'âge de 55 ans est atteint. Ceci devrait s'appliquer à toute profession ou tâche dans le secteur public.

Revenons, au Canada, aux valeurs du beau, de la gentillesse de ce pays amical que nous avons!

M. J. Williams
Members of «Citizen Expression»
Sherbrooke-Lennoxville (Que.) Group

Avis aux lecteurs

La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les éditer. Chaque lettre doit être signée et com-

porter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls le nom de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef

ANALYSE

Nos PME en difficulté

Selon le vice-président, Québec, de la FCEI, Michel Décarry: «Combinées, les taxes sur la masse salariale et les taxes locales représentent une proportion plus grande du fardeau fiscal des entreprises québécoises que des entreprises américaines. Ces taxes ont un impact important, car ni l'une ni l'autre n'est fonction de la rentabilité de l'entreprise et toutes deux limitent la croissance d'une firme».

Avec l'élimination de certaines barrières commerciales et la mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange, les entreprises québécoises doivent affronter une concurrence de plus en plus serrée de la part des États-Unis, non seulement sur les marchés d'exportation, mais également sur les marchés québécois.

Dans de telles circonstances, il est urgent que le Québec se donne

un niveau de taxes qui permet à ses entreprises d'être compétitives. L'étude révèle également qu'il est tout aussi urgent que la réduction des taux d'intérêts s'accélère car les taux d'intérêts ont un impact direct sur le nombre des faillites d'entreprises. On remarque que les variations des taux d'intérêts influencent le nombre de faillites commerciales avec un retard échelonné de trois à cinq trimestres. En effet, entre le troisième trimestre de 1980 et ce même trimestre de 1981, les taux d'intérêts sont passés de 14,93 pour cent à 21,67 pour cent, soit une augmentation de 45 pour cent. Au troisième trimestre de 1981, soit quatre trimestres après le début de l'augmentation des taux d'intérêts, le nombre de faillites commerciales a augmenté de 68 pour cent. L'étude de la période s'échelonnant entre 1988 et 1990 porte aux mêmes conclu-

sions. Une augmentation de 50 pour cent des taux d'intérêts a provoqué, un an plus tard, une augmentation de 57 pour cent des faillites commerciales. Si les taux d'intérêts ne sont pas l'unique facteur expliquant ces faillites, ils en sont sans aucun doute un élément important.

Ces constatations ont porté M. Décarry à conclure que: «Le Québec est à la croisée des chemins! Au cours de la dernière décennie, les québécois ont pris en charge leur destinée économique. Cette évolution s'est faite en grande partie grâce au dynamisme de l'entrepreneuriat québécois. Pour continuer son évolution, le Québec se doit de créer un environnement plus favorable au développement des PME, le moteur économique du Québec».

Vivre

En Estrie, le mouvement scout reste vert

Il a su s'adapter au fil de ses 60 années d'existence et se préoccupe d'environnement

Lise OUELLETTE Sherbrooke

Célébrant cette année son 60^e anniversaire de fondation en Estrie, le mouvement guide et scout reste vert, dans deux sens du terme: primo, il a

su s'adapter au fil des ans et, secondo, il se préoccupe d'environnement. «Les valeurs de base n'ont pas changé et demeurent l'éducation par le jeu. Les buts également restent immuables: aider le jeune à devenir un adulte responsable, autonome et ca-

pable de faire des choix», affirme Andrée Duplantie, commissaire guide, au cours d'un entretien téléphonique.

En outre, les activités ont encore pour objectifs de développer le corps, le caractère, la débrouillardise, le sens de l'autre ainsi que le sens moral et religieux. «Le cadre de vie reste aussi la nature, le jeu d'équipe, l'engagement tout comme la valorisation du jeune et sa progression», de poursuivre Mme Duplantie.

Par contre, à travers les années, l'approche des enfants et adolescents et la méthode éducative ont subi des modifications. «Maintenant, les scouts et guides sont appelés à se prendre davantage en main par l'entremise de projets. Ils choisissent eux-mêmes les activités qu'ils souhaitent réaliser, ils préparent leur projet et le réalisent. Ils sont également amenés à évaluer leurs actions et à les féter», expose la commissaire guide.

Il va sans dire que, parallèlement, le rôle des chefs a également évolué. Le mouvement scout et guide parle dorénavant d'animateurs ayant une fonction de cogestion et d'encadrement.

La forêt, un élément permanent

La forêt, pour sa part, demeure un élément permanent mais vue sous l'angle écologique. S'y ajoutent d'autres préoccupations importantes chez les jeunes telles que le nettoyage des berges ou des parcs, la prévention de l'usage des drogues et la plantation d'arbres.

Certes, l'organisme estrien de Baden-Powell a connu des revers. La dénatalité, par exemple, qui a réduit les effectifs de façon notable. Le pire est peut-être passé puisque l'année dernière, le nombre de scouts et guides a connu un bond de 25 pour cent.

Autre coup dur: les bénévoles sont de plus en plus difficiles à recruter. Un bassin important à cet égard, celui des étudiants, se tarit en raison de l'obligation où ils se trouvent maintenant de travailler pour survivre durant leurs études. Le retour des femmes sur le marché du travail rend par surcroît impensable l'implication de bon nombre d'entre elles au sein du mouvement.

Néanmoins, c'est plein de vitalité et avec ferveur que s'apprentent à fêter les 1500 scouts et guides, à l'occasion du 60^e.

Célébrations

D'ailleurs, les célébrations sont déjà commencées. En début d'année, 600 membres ont participé à une journée de plein air. Lors de la semaine internationale du scoutisme et du guidisme, des jeunes ont présenté le mouvement au Carrefour de l'Estrie.

Le 28 avril, à 14 h, au Manège militaire de la rue Belvédère, la population est invitée à un spectacle sur l'environnement, en ayant soin toutefois d'acheter les billets au secrétariat régional.

Enfin, la journée de clôture aura lieu le 24 août, au mont Bellevue. Il s'agira d'une journée de retrouvailles à laquelle sont invités tous les scouts et guides depuis 1931. A cette occasion, l'ex-Choeur Montjoie effectuera un retour, un feu de camp illuminera la soirée après qu'un kiosque aura affiché d'anciens souvenirs, des vidéos et des photos. Finalement, une épluchette de blé d'Inde sustentera tout le monde.



Pour tout renseignement gouvernemental

Communication-Québec

Denis L'HEUREUX

Familles québécoises

Aide financière en 1991

Les familles québécoises peuvent bénéficier de plusieurs programmes d'aide financière offerts par les gouvernements provincial et fédéral. Le secrétariat à la famille du Québec en a fait le bilan.

Les allocations familiales

Le montant d'aide octroyé dépend du nombre et de l'âge des enfants.

Les allocations à la naissance

Le gouvernement du Québec accorde une allocation pouvant aller de 500\$ à 6000\$ selon le nombre d'enfants.

Les prestations de maternité et parentales

Les parents peuvent, à certaines conditions, bénéficier de prestations de maternité et également de prestations parentales.

Les crédits d'impôt non remboursables

Ces crédits d'impôt sont octroyés pour les enfants à charge et pour les études postsecondaires.

Les crédits d'impôt remboursables

Les familles québécoises peuvent obtenir un crédit d'impôt fédéral pour enfants, un crédit fédéral de la taxe sur les produits et services (TPS) et un crédit pour la taxe de vente québécoise.

La réduction d'impôt du Québec

Cette mesure permet aux familles dont le revenu n'est pas élevé de payer moins d'impôt.

L'aide pour la garde des enfants

Il s'agit d'une aide financière aux familles à faibles ou moyens revenus pour la garde de leurs enfants.

La déduction fiscale maximale pour frais de garde

Les parents peuvent bénéficier d'une déduction fiscale selon l'âge de l'enfant ou lorsqu'il est atteint d'une déficience grave et prolongée.

Le programme APPORT

Ce programme offre aux familles à faibles revenus ayant au moins un enfant à charge, un soutien à leur revenu de travail.

Le remboursement d'impôt foncier

Pour les propriétaires, locataires ou sous-locataires selon le revenu et le montant des impôts fonciers payés.

Le programme d'accès à la propriété (AMI)

Pour les familles ayant au moins un enfant âgé de moins de 18 ans et qui n'ont jamais été propriétaires d'une résidence familiale.

Pour tout renseignement sur un de ces programmes, veuillez contacter votre bureau régional de Communication-Québec.

POUR REJOINDRE COMMUNICATION-QUÉBEC

SHERBROOKE: 820-3000 ou, sans frais, 1 800 668-8889
Bois-Francs: 1 800 363-1316
Drummondville: 477-7272
Theford Mines: 338-0181



Réjean Éthier (à gauche), responsable du comité des retrouvailles, et Raymond Beaunoyer, coordonnateur du spectacle du 60^e anniversaire, se saluent à la façon scout.



Votre animal en santé

Dr Claire Beaudry, D.M.V.

L'éveil sexuel de votre animal (troisième partie): la maturité sexuelle du chien

L'étude scientifique de la classe des mammifères, à laquelle appartient le chien, nous enseigne que celui-ci est à la fois doté d'un degré élevé d'intelligence et de comportements instinctifs situés à un stade inférieur. En effet, les conduites instinctives stéréotypées et invariables tendent à s'amoindrir et à s'estomper au fur et à mesure que l'on gravit l'échelle des moeurs animales. L'instinct est défini comme étant une conduite innée appelée à résoudre certains problèmes au moyen de solutions rigides. Biologistes et éthologistes estiment que quatre conditions doivent être réunies pour que l'on puisse parler d'instinct: celui-ci doit inclure un «système de comportements stéréotypés qui ne varient pas», ou peu d'une fois à l'autre, et «s'appliquent à tous» les membres de l'espèce; cet ensemble d'attitudes figées doit en outre constituer une «forme d'adaptation au milieu impossible à modifier par l'apprentissage» et «l'absence de la formule essais-erreurs» typique de l'apprentissage. Les coutumes sexuelles relèvent d'un instinct de base chez l'animal, tout comme l'agressivité, le comportement de fuite en face du danger et les habitudes de propreté.

L'expression des pulsions sexuelles canines survient en moyenne entre le sixième et le douzième mois selon les races. Le phénomène se produit entre le sixième et le neuvième mois chez les races naines, alors qu'il faut attendre deux ans chez certaines races géantes. Les mâles sont toujours «en chaleur» si l'on peut dire, fin prêts pour la «romance» de la génération, tandis que la femelle n'accepte la saillie que quelques jours durant son cycle sexuel semestriel, généralement ponctué par le printemps et l'automne.

Vagabondages, combats et urines territoriales sont les principales manifestations du désir des mâles à la conquête d'une bien-aimée. Bien que le témoignage de la libido de la femelle se fasse plus discret, les signes anatomiques sont plus évidents chez elle. Le cycle de la chienne s'allonge en général sur 21 jours. Pendant le «pro-oestrus» qui dure de sept à dix jours, c'est-à-dire du premier écoulement sanguinolent jusqu'à l'acceptation du mâle, elle est soit plus affectueuse ou plus agressive que de coutume. Les mâles sont d'abord attirés par l'émission des phéromones, puis sauvagement repoussés par la femelle non réceptive. La période d'acceptation — moment de fertilité de la chienne — se nomme l'«oestrus» et persiste en moyenne durant neuf jours; l'écoulement sanguin diminue alors et la vulve se gonfle. L'ovulation a d'ordinaire lieu un à deux jours après le début de cette phase pendant laquelle la chienne poursuit le mâle avec assiduité. Le cycle de reproduction prend fin avec le «post-oestrus» et l'«anoestrus», périodes de repos où l'appareil génital de la femelle est inactif.

Les us et coutumes des chiens en matière sexuelle ainsi que les signes physiques et psychologiques qui les traduisent peuvent être à l'origine de nombreux problèmes de santé qui feront l'objet du prochain article.

Dr Claire BEAUDRY, D.M.V.
La semaine prochaine: La maturité sexuelle du chien, suite.

OBTENEZ ENCORE PLUS!



25%
DE RABAIS
sur les prix réguliers
Manteaux de printemps pour dames
Grande sélection de styles mode et de couleurs, nous avons même des échantillons!
NAC, Mezzanine, 3^e plancher.

Pyjamas de détente pour dames
Tricot de polyester et coton en rose ou bleu. Comparez! 24*
Grandeurs: S - XXL
Seulement **977**
3^e plancher — Rez-de-chaussée

Shorts boxer
En coton imprimé. Pourquoi payer jusqu'à 4*? Profitez-en maintenant!
296
Rez-de-chaussée

Dentelle de qualité! Sous-vêtements
de style mode ayant subis quelques irrégularités. Étaient à 14*. Maintenant
Soutien-gorges Culottes
299 **199**
Rez-de-chaussée

Bermudas pour dames
Avec quelques irrégularités, en coton ou denim. Sans défauts: 24*
Chez ABM **733**
3^e plancher

Robes échantillons pour dames
Vous pourriez payer de 29* à 59*! Grandeurs: 9-18
Prix de vente **1997**
Mezzanine

Pyjamas, tenues de nuit, camisoles, vêtements d'intérieur pour dames
Incluent échantillons et vêtements quelques irrégularités. Valeur de 17*
Chez ABM seulement **399 à 799**
3^e étage

Pantalons blancs pour dames de grande taille
En polyester-coton. Grandeurs 38 - 44. Comparez à 21*.
Seulement **888**
Pour vous madame

Ensembles trois pièces Pour dames juniors
Pantalons, vestons et jupes, en coton ou denim, blanc, noir ou bleu. Comparez à 69*.
Grandeurs: 5 - 13.
3997
NAC

Pantalons d'été pour hommes
Nos articles vedettes! Coton, tissu de Bahama, etc. Couleurs mode pour l'été.
Grandeurs: 28 - 46.
PRIX ABM **1997**
Altérations régulières offertes gratuitement.
Rayon pour hommes.

Pantalons courts Pour dames de grande taille
En polyester-coton, blancs. Grandeurs: 38 - 44. Se détaillaient 14*
Notre prix **597**
Pour vous madame

Manteaux de printemps pour hommes
En popline de qualité, couleurs populaires, pour le confort et la mode!
Grandeurs: 36-54
5495 à 9995

Ensembles d'été pour bébés
En tricots polyester-coton. Comparez à 8*
Seulement **587**
Rez-de-chaussée

Au Bon Marché

45, King ouest

Les illustrations ne sont pas nécessairement conformes.

Jeton de stationnement gratuit avec achat.



Vivre

Les surveillantes se retrouvent à leur tour sur les bancs d'école

Lise OUELLETTE Sherbrooke

Même si les élèves avaient congé, hier, — en fait, précisément «parce» qu'ils avaient congé —, une centaine de surveillantes des diners ont pris, comme tous les jours, la route de l'école afin, exceptionnellement, de

s'asseoir à leur tour derrière les pupitres et de suivre des cours. Elles, incluant huit hommes, étaient réunies à l'école Laporte, à l'initiative de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS) et du Syndicat des surveillantes, lesquels ont financé l'activité de formation.

«N'importe qui ayant le temps requis, peut du jour au lendemain travailler comme surveillante des diners. Elle a alors les élèves pendant une heure et quart et tout lui tombe sur le dos. Les parents, les enseignantes, les directeurs, tout le monde se fie sur elle... et pour tout. Sans préparation spécifique, elle se retrouve avec une

énorme responsabilité», indique Jean-Jacques Bégin, attaché d'administration au service des ressources humaines de la CSCS. Le perfectionnement de ces employées du primaire constituait un dossier qui tardait à aboutir, souligne M. Bégin en ajoutant qu'elles avaient

déjà manifesté clairement leur désir d'apprendre des recettes, des trucs, des éléments de premiers soins et de psychologie.

«Au niveau physique, les surveillantes doivent affronter des blessures, plus ou moins graves, plus ou

moins douloureuses», relate M. Bégin.

Au niveau psychologique, elles sont parfois au prise avec des enfants qui entraînent les problèmes de parents divorcés, de double foyer, de mauvais rendement durant l'avant-midi, de punitions. La violence entre élèves se déchaîne aussi dans la cour d'école.

«Si elles essaient d'être amies avec les enfants, elles peuvent être jugées pas assez ou trop sévères. Les parents les blâment fréquemment si elles osent chicaner leur jeune. Et puis, chacune d'entre elles possède son approche personnelle puisqu'elle est rarement perçue comme une membre de l'équipe de l'école, donc rarement invitée aux discussions. Son importance n'est pas vraiment reconnue», de poursuivre M. Bégin.

En confiance

Pourtant, si l'on en croit Julie Lescault, surveillante au Le Tourtel depuis sept ans, son rôle s'apparente souvent à celui de confidente. «Nous ne sommes pas en situation de pouvoir, d'autorité, alors l'élève se sent plus en confiance. Je suis certaine que nous récoltons des confidences qui surprendraient bien des parents et bien des éducateurs», relate-t-elle, en entrevue, à l'heure du repas.

De son côté, Gloria Huard, espérait beaucoup que la journée d'hier complète son bagage d'une seule année d'expérience. «Je veux des trucs. Par exemple, qu'est-ce que je peux faire pour discipliner l'élève sans le punir? Comment m'occuper au mieux de tout le groupe et en même temps récupérer le jeune qui fout le bordel?», demande celle qui estime par ailleurs qu'à l'heure du dîner, l'enfant doit avoir la chance de respirer un peu, de relâcher la discipline, de se livrer à des activités différentes du scolaire.

Après six ans de surveillance, Annie Painchaud, du Le Tourtel toujours, s'attendrit des délicatesses dont elle fait parfois l'objet de la part des enfants. «Ils m'apportent une carte ou des petites choses. Ils se montrent très chaleureux», dit-elle. Mme Painchaud regrette toutefois de ne pas avoir accès au dossier des élèves. «Par conséquent, nous ne comprenons pas toujours les comportements».

Par ailleurs, les trois surveillantes mentionnées unanimement le vide des boîtes à lunch qu'apportent certains élèves. «On en voit des sandwiches au beurre de 'peanuts'. Moins souvent' des fruits et des légumes», avance Mme Lescault. «Sans compter ceux qui arrivent sans lunch et sans argent pour se payer un repas», ajoute Mme Huard.

Et pourtant, les surveillantes interrogées se trouvent en quelque sorte dans une situation privilégiée puisqu'elles ne s'occupent que de petits groupes de sept ou huit enfants, comparativement à une cinquantaine dans les autres écoles. Par surcroît, elles bénéficient d'une supervision et en plus, l'école est particulièrement bien organisée pour les diners.



Julie Lescault



Annie Painchaud

SUPER VENTE D'HABITS!

Plus de 500 habits

MARCHANDISE PRINTEMPS 91

Des prix variant de **99\$ à 199\$**

Grandeurs: 36 à 48 court, régulier, long.



MERCERIE

LAFLEUR INC.

635, Conseil, Sherbrooke, 822-2228



À NE PAS MANQUER!

Mercredi 17 avril 1991
Notre Cahier Spécial

DU 18 AU 21 AVRIL PAVILLON UNIVERSITÉ UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

EXPO HABITAT DE L'ESTRIE 1991

MAISON D'UNE VALEUR DE 129 000 \$ À VENDRE AU PLUS ÉLEVANT MISE À PRIX: 60,000\$

CARRÉFOUR RÉNOVATION
CHANTIER BRIC-À-BRAC
TENDANCE DESIGN '91

Lisez les nombreux articles consacrés aux différents aspects de l'habitation. Les marchands présents dans ce cahier spécial sont heureux de vous suggérer produits et conseils judicieux.

- PAPIER PEINT & PEINTURE 2000 ENR.
- CONSTRUCTION RICHARD CARIGNAN INC.
- PRODUITS DE BÉTON ROCK FOREST
- LES ENTREPRISES DENIS BOISVERT INC.
- ANCTIL J. INC.
- LES DESSINS DRUMMOND INC.
- ROBERT & ROBERT 78 LTEE
- PORTES LEMIEUX INC.
- CHAMBRINI CONSTRUCTION INC.
- ÉBÉNISTERIE 55
- ÉBÉNISTERIE BON ACCUEIL INC.
- REVÊTEMENT RICHMOND INC.
- LES ENTREPRISES COVPRO INC.
- PIERRE SIROIS CONSTRUCTION INC.
- DRUMMOND MOBILE QUÉBEC INC.
- ASSURANCES PERREAULT, ROUILLARD, PRESSEAU, DUPRAS LTÉE
- BOIS ESTRIE INC.

- STORE MAG
- CLÔTURES ORFORD
- GRÉGOIRE J. M. INC. (LES CONCEPTS M.B. ENR.)
- INSTALLATIONS J.A.T.D. ENR.
- ARMOIRES DE CUISINE VIE FORT INC.
- LES INDUSTRIES HABITAT RENIL INC.
- CUISI BUDGET
- DISTRIBUTION SHER-MAT INC.
- FÉDÉRATION CAISSE POP
- REMISES A. GAGNON INC.
- HABITATIONS SIGNATURE ROCK FOREST
- LES PORTES BARIL INC.
- MATELAS HOUDE INC.
- LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE BERGERON & DESMARAIS
- A.P.C.H.O. RÉGION ESTRIE
- CONSTRUCTIONS MARCEL H. LEROUX INC.
- I.C.G. GAZ LIQUIDE LTEE

Centre d'optique SEARS

ENFIN vous avez le choix!

LUNETTES 2 POUR 1

- Sans restrictions. Ne payez que la plus chère des deux.
- Pour vous... ou un ami

OU choisissez une seule paire de lunettes parmi notre collection Selecte™: Silhouette, Cazal, Charlie Chaplin et obtenez **25%** de rabais sur les lentilles

VERRES DE CONTACT A partir de **99\$** Port quotidien *A l'achat d'un plan de service

EXAMEN DE LA VUE SUR PLACE OU APPORTEZ VOTRE PRESCRIPTION

*Les montures de la collection Selecte sont exclues de l'offre 2 pour 1. Pour un temps limité. Voir les détails de cette offre en magasin.

Les mentions 'Ord.' ou 'Etat' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Sherbrooke, Carrefour de L'Estrie, 563-9440. Copyright Canada, 1991. Sears Canada Inc.

CITÉ 102,7 FM

LA STATION ROCK DÉTENTE DE L'ESTRIE

CONCOURS "L'HEURE ROCK DÉTENTE"

Écoutez CITÉ 102,7 et courez la chance d'être l'un des cinq gagnants d'une table au laser ainsi que de 10 disques compacts que vous choisirez parmi les disques des artistes suivants:

- Rach Vaissine
- Marina St-Clair
- Roy Orbison
- Simon & Garfunkel
- Elton John
- Billy Joel
- Phil Collins
- Philippe Lafontaine
- Michael Jackson
- Francine Raymond
- Lionel Richie
- Francis Cabrel
- Marc Gabriel
- Mario
- Mario Pelchat
- Whitney Houston
- Patricia Kass
- Johanne Blouin
- Richard Séguin
- Julie Masse
- Mariah Carey
- Ginette Rena
- Leandre
- Daniel Lavoie
- Miami Sound Machine
- Luc De Larochellière
- Gerry Boulet
- Francine Raymond
- Marie-Danielle Pelletier
- The Beatles
- Beau Dommage
- Les 88
- Chris De Burgh
- Michel Rivard
- Yves Duteil
- Céline Dion
- Jean-Pierre Ferland
- Robert Charlebois
- John Lennon
- Diane Tell

Durant les 5 semaines du 18 mars au 19 avril 91, une table au laser et un ensemble de 10 disques compacts seront attribués à chaque semaine. Pour tous les détails, écoutez Cité 102,7 et postez votre coupon de participation dès aujourd'hui. *Règlements disponibles à la station.

CONCOURS "L'HEURE ROCK DÉTENTE"

Nom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Tél.: _____

Postez à : CITÉ 102,7, 25 rue Bryant, Sherbrooke, Qué. J1J 3Z5

CARNET COMMUNAUTAIRE

- L'Obsession de la minceur**
Le Centre de santé des femmes de Sherbrooke offre une série portant à réflexion sur l'obsession de la minceur les mardis 16 et 23 avril, de 19 h à 22 h. Inf. et Inser.: 564-7885.
- Groupe de soutien**
Le Groupe de soutien pour les proches de personnes victimes d'un traumatisme crânien ou d'un accident cérébro-vasculaire tiendra une rencontre le mercredi 17 avril, à 19 h, à la Salle Tournesol du 187, rue Laurier, à Sherbrooke. Inf.: 821-2799.
- Amitié Amazonie**
Amitié Amazonie tiendra deux soirées d'information en compagnie de Jacques Robillard (15 ans d'expertise dans la région équatoriale) les mardi et mercredi 16 et 17 avril, à 19 h 30, à la salle 55-353 du Collège de Sherbrooke, 475, rue Parc, à Sherbrooke.
- Adolescents et parents**
L'équipe multi-jeunesse du CLSC SOC convie les adolescents ainsi que leurs parents à leur premier mardi-soirée rencontre le mardi 16 avril, à compter de 19 h, au 512, Boul. Bourque, à Rock Forest. Pour inf.: 564-6520.
- Écoutez-vous votre corps?**
Solidarité-cancer de l'Estrie accueillera à titre de conférencière-invitée, Lise Bourbeau, auteure des livres «Qui suis-je?» et «Écoute ton corps», le mercredi 17 avril, à 19 h 30, à l'amphithéâtre de l'Hôtel-Dieu, 580, rue Bowen sud, à Sherbrooke (stationnement 5, porte 5). Le thème de la rencontre: «Votre corps parle, l'écoutez-vous?»
- Cercle St-Louis**
Le cercle St-Louis des Filles d'Isabelle d'East Angus organise un défilé de mode «des styles et des couleurs été 91» le mercredi 17 avril, à 19 h 30, à la salle de l'église Notre-Dame de la Garde, rue Jamieson, à East Angus.

National

Procureurs de la Couronne autorisés à parler français

□ Procès de trois Mohawks anglophones

St-Jérôme (PC)

La Cour supérieure du Québec a donné raison, hier, aux procureurs de la Couronne qui veulent pouvoir parler français au procès de trois Mohawks, qui eux, réclamaient un procès entièrement en anglais.

Cette décision signifie que l'article du Code criminel qui reconnaît qu'un accusé peut exiger que le procureur de la Couronne parle sa langue est maintenant «inopérant» au Québec, a statué le juge Benjamin Greenberg.

Les défenseurs de Ronald Cross, Gordon Lazore et Roger Lazore avaient demandé que le procès se déroule entièrement en anglais, avançant qu'un procès bilingue, pour lequel on devrait recourir aux services d'interprètes, porterait atteinte aux droits des accusés de bien comprendre toutes les procédures.

Les trois autochtones doivent répondre de 85 accusations portées à la suite de la crise d'Oka de l'été dernier.

Invoquant la complexité des questions légales soulevées par cette cause, les procureurs de la Couronne dans le dossier ont indiqué qu'ils tenaient à parler dans la langue qui leur était familière, le français.

Toujours selon la défense, le jugement revient à effacer les dispositions de la politique des langues officielles applicables aux accusés, en abolissant pratiquement le droit des francophones à un procès mené entièrement dans leur langue hors du Québec. Elle a indiqué son intention d'en appeler de la décision rendue hier et de réclamer la suspension du procès en attendant l'issue de l'appel.

Traitement des boues: C.S. Brooks accorde un délai à la MRC de Memphrémagog

Magog

La compagnie C.S. Brooks, dont l'usine d'épuration des eaux usées traite les boues de milliers de fosses septiques des alentours de Magog, a accédé à une demande formulée par la municipalité régionale de comté de Memphrémagog et accepté de traiter jusqu'au 1er juin, soit un mois de plus que décidé, les boues venant d'ailleurs que de Canton d'Orford et de Canton de Magog.

M. Jacques Juby, directeur de l'usine locale de C.S. Brooks, a expliqué hier que le volume des boues qui reçoivent un traitement primaire à l'usine d'épuration a augmenté de façon considérable depuis quelques années et que la capacité de traitement de l'usine a atteint sa limite.

«Pour que l'usine d'épuration donne son plein rendement sans trop

fatiguer ses équipements, la teneur en boues de fosses septiques des eaux usées qu'elle reçoit ne doit pas dépasser 4 pour cent. Cette teneur atteint parfois 10 pour cent, autant à cause de l'augmentation du volume des arrivages que parce nous nous sommes dotés d'équipement qui ont réduit le volume des eaux usées que nous rejetons. Nous sommes disposés à rendre service mais pas à notre détriment», a-t-il souligné.

M. Juby a ajouté qu'en ne traitant que les boues des fosses septiques de Canton d'Orford et de Canton de Magog, municipalités où la vidange biennale est obligatoire, l'usine d'épuration cessera de surexploiter sa capacité de traitement et sera moins vulnérable à un bris majeur qui pourrait imposer un investissement important à C.S. Brooks.

Au bureau régional du ministère de l'Environnement, on suit avec beaucoup d'intérêt les démarches du com-

ité formé des maires de Canton de Potton, Jacques Marcoux, d'Eastman, Pierre Morin, de Stukely-Sud, Pierre Riverin, d'Ogden, Philip Wood, de Canton de Magog, Rosaire Fillion, et du maire suppléant d'Austin, Raoul Petitclerc, que la municipalité régionale de comté a chargé d'étudier les solutions qui pourraient être apportées au problème que fera naître la décision de C.S. Brooks. Problème de taille car l'usine d'épuration de cette entreprise est présentement la seule qui traite les boues des fosses septiques en Estrie.

Selon l'inspecteur principal, M. Paul Côté, qui a précisé exprimer une opinion tout à fait personnelle, les municipalités seront peut-être forcées d'assumer, à titre individuel ou bien à titre collectif, la responsabilité du traitement des boues.

Carrières et professions

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

IMPORTANT MAGASIN DE MEUBLES

dans la région de Sherbrooke recherche un

CONSEILLER EN AMEUBLEMENT poste à temps plein

EXIGENCES: Dynamique

Expérience de la vente

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

Casier #26
La Tribune
1950, rue Roy
Sherbrooke, Qc
J1K 2X8

27424

VENTE DE
FERMETURE
60% à 70% ET PLUS
FAITES VOTRE OFFRE!
MEUBLES MODERNES DE HAUTE QUALITE

400 000\$
D'INVENTAIRE
TOUT TOUT DOIT ETRE VENDU
POUR LE 27 AVRIL 1991
COMPTOIRS COMMERCIAUX, LUMIERES, EQUIPEMENTS

MOBILIERS DE SALLE A DINER, DE CHAMBRE, MODULES TV/AUDIO/VIDEO, TABLES SEULES, TABLES DE SALON, BUFFETS SEULES, HUCHES SEULES, BUREAUX, TETES DE LITS, ETC.

LES CONSTRUCTIONS ANTOINE LALEUR
ET LIQUIDATIONS MULTI-VAR LITÉE

LES TERRASSES
Rock Forest
564-7399
Boulevard Bourque Dans le mail Woolco

DELUXE

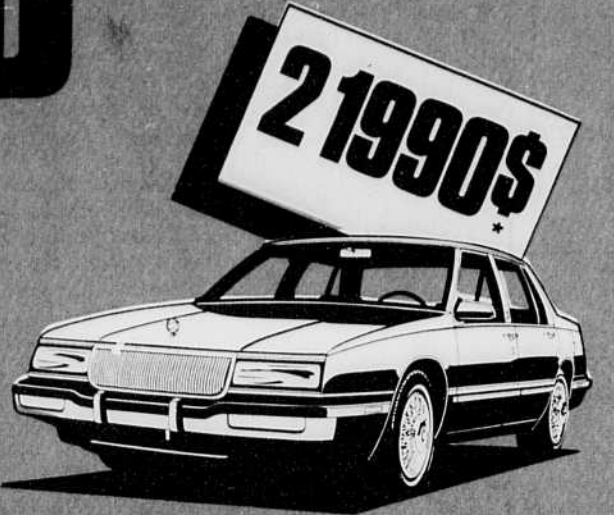
FAIT LE GRAND MÉNAGE!



7585\$*

PONTIAC FIREFLY 5 PORTES 1991

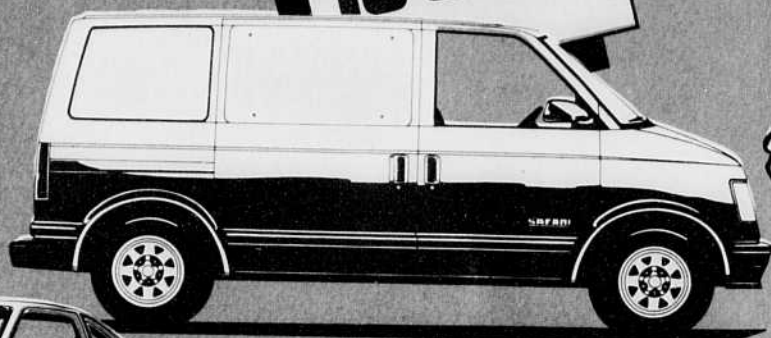
- Moteur 1 litre à injection
- Transmission manuelle 5 vitesses
- Plus de 20 autres caractéristiques
- Préparation incluse



21990\$*

BUICK LE SABRE CUSTOM 4 PORTES 1991

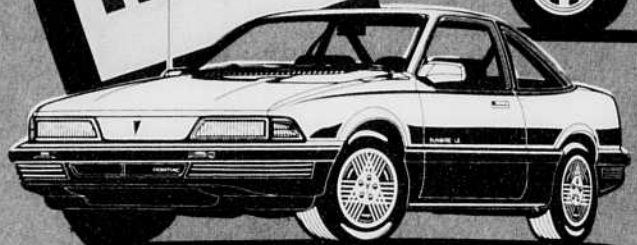
- Moteur 3.8 litres V6 à injection
- Transmission automatique
- Climatiseur, volant inclinable
- Vitres et serrures de portes électriques
- Radio-cassette AM-FM stéréo
- Régulateur de vitesse
- Plus de 30 autres caractéristiques
- Préparation incluse



18850\$*

GMC SAFARI PASSAGERS 1991

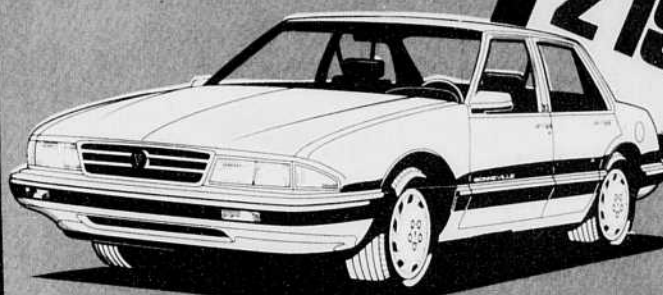
- Moteur V6, 4,3 litres à injection
- Transmission automatique 4 rapports
- Radio-cassette AM-FM stéréo
- 8 passagers SLX
- Plus de 47 autres caractéristiques
- Préparation incluse



12990\$*

PONTIAC SUNBIRD 2 OU 4 PORTES 1991

- Moteur 3.1 - V6 à injection
- Transmission automatique
- Climatiseur, volant inclinable
- Radio-cassette AM-FM stéréo
- Plus de 30 autres caractéristiques
- Préparation incluse



21990\$*

PONTIAC BONNEVILLE 4 PORTES 1991

- Moteur 3.8 litres V6 à injection
- Transmission automatique
- Climatiseur, volant inclinable
- Vitres et barres de portes électriques
- Radio-cassette AM-FM stéréo
- Régulateur de vitesse
- Plus de 25 autres caractéristiques
- Préparation incluse

OFFRE SPÉCIALE DE 750\$ DISPONIBLE POUR ÉTUDIANTS OBTENANT LEUR DIPLOME



6765\$*

PONTIAC FIREFLY 3 PORTES 1991

- Moteur 1 litre à injection
- Transmission manuelle 5 vitesses
- Plus de 20 autres caractéristiques
- Préparation incluse



9890\$*

PONTIAC SUNBIRD 4 PORTES 1991

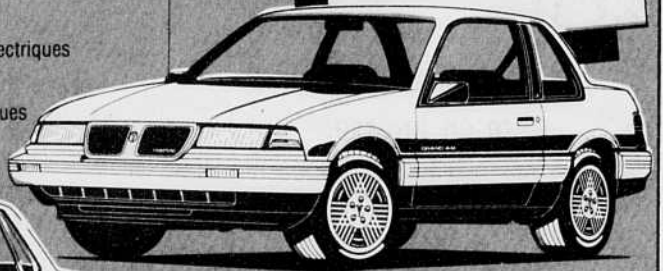
- Moteur 2 litres à injection
- Transmission manuelle 5 vitesses
- Radio AM-FM stéréo
- Plus de 25 autres caractéristiques
- Préparation incluse



11990\$*

PONTIAC SUNBIRD 2 OU 4 PORTES 1991

- Moteur 2 litres à injection
- Transmission automatique
- Climatiseur
- Radio-cassette AM-FM stéréo
- Plus de 30 autres caractéristiques
- Préparation incluse



14990\$*

PONTIAC GRAND AM 2 PORTES 1991

- Moteur 2.3 litres (140 p.c.) Quad IV
- Transmission automatique
- Climatiseur, volant inclinable
- Radio-cassette AM-FM stéréo
- Régulateur de vitesse
- Plus de 25 autres caractéristiques
- Préparation incluse

GARANTIE 6 ANS/100,000 KM TOTAL DISPONIBLE

*Offre en vigueur pour un temps limité et applicable aux véhicules neufs provenant du stock du concessionnaire. Tous les détails chez votre concessionnaire. Certains modèles illustrés peuvent différer légèrement des modèles en inventaire. Transport et taxes en sus. Ces prix incluent des rabais GM de 300 \$, 500 \$ ou 750 \$. Possibilité de financement GM à 11,9% sur 48 mois sur approbation du crédit GMAC mais sans les rabais GM de 300 \$, 500 \$ et 750 \$.

EXCEPTIONNELLEMENT!
Vendredi le 19 avril jusqu'à 21 h
Samedi le 20 avril de 9 h à 16 h

DES OCCASIONS IRRÉSISTIBLES!

De **1995\$** à **6950\$**

- 89 Chevrolet Sprint 4 p., aut., gar. prolongée, 6 ans, 100 000 km
- 87 Pontiac Sunbird 4 portes, 4 cyl., aut., seulement 53 545 km
- 87 Pontiac Sunbird 4 portes, 4 cyl., aut., 60 457 km
- 85 GMC S15 V6, automatique, 78 225 km
- 84 GMC Pick up 1/2 tonne, 8 cyl., 89 000 km
- 83 Grand Prix Brougham V8, AC, toute équipée
- 81 Regal 2 portes, très propre!
- 80 Chevrolet Van Intérieur fini

De **6995\$** à **8950\$**

- 89 Chevrolet Cavalier 2 portes, manuelle, 4 cyl., gar. prolongée
- 89 Sunbird LE 4 portes, manuelle, 4 cyl.
- 88 Chevrolet Corsica LT V6, AC, 62 500 km
- 88 Sunbird SE 2 portes, rouge, mag., toit ouvrant
- 88 Chevrolet Cavalier 2 portes, manuelle, bleu pâle
- 87 GMC S15 King Cab, manuelle, 66 545 km
- 87 Le Sabre Custom, gris 2 tons
- 87 Pontiac Grand AM LE 4 portes, automatique, bas millage

De **8995\$** à **11 950\$**

- 90 Sunbird LE 4 portes, 4 cyl., AC, 12 000 km
- 89 Pontiac 6000 V6, 4 portes, blanc
- 89 Sunbird SE 2 portes, 4 cyl., manuelle, toit ouvrant
- 88 Buick Regal V6, toute équipée, 59 345 km
- 88 Cherokee 4X4 2 portes, manuelle, 4,0 litres
- 88 Skylark 4 portes, V6, blanc, garantie prolongée
- 87 Le Sabre LTD Toute équipée, bas millage
- 87 GMC Jimmy 4X4 V6, AC, gar. prolongée août 93, 150 000 km

De **12 000\$** et plus

- 89 New Yorker Landau Blanc, 56 225 km
- 89 Bonneville LE 4 portes, AC, 56 950 km
- 89 Buick Riviera Gar. prolongée février 1995 ou 150 000 km
- 89 Cavalier Z24 V6, AC, bleu
- 89 Skylark 4 portes, 41 250 km, impeccable
- 88 Bonneville SSE 4 portes, rouge, 68 754 km
- 88 Le Sabre T-Type 2 p., blanc, gar. prolongée 6 ans, 100 000 km
- 88 Cougar LS 2 portes, V8, toute équipée

DELUXE

PONTIAC BUICK LTEE - SHERBROOKE
PLUS QUE JAMAIS

Un savoir-plaire reconnu

1567, King Ouest, Sherbrooke 569-9351



Le choix qui s'impose.